

L'organisation professionnelle de l'industrie chimique en Languedoc-Roussillon

Sylvie Malacarne* *secrétaire générale*

Le Syndicat Général des Industries Chimiques est implanté en Languedoc-Roussillon sur les cinq départements.

L'industrie chimique couvre un large éventail d'activités : la chimie de base, la chimie fine et la parachimie.

En Languedoc-Roussillon, la chimie est largement représentée dans l'industrie chimique de base et la parachimie.

Mais cinq grandes familles de produits y sont fabriquées : chimie minérale, chimie organique, biochimie, parachimie, chimie fine ; même si l'on constate que notre région n'a pas une implantation chimique très forte.

Un syndicat pour quoi faire ?

Le Syndicat Général des Industries Chimiques (SGIC) rassemble 35 adhérents. Ses missions se développent surtout autour de trois axes :

Rassembler les entreprises

Le SGIC anime des réunions et des commissions qui favorisent échanges et concertation entre ses membres sur l'environnement, la certification, la qualité, la sécurité, la formation et d'autres thèmes liés à l'actualité, susceptibles d'aider les entreprises à résoudre leurs difficultés.

A ce titre, le SGIC est un carrefour d'échanges où les expériences des uns sont mises à la disposition des autres.

Le SGIC permet aux chefs d'entreprise de se rencontrer régulièrement et de tisser des liens étroits entre eux, renforçant la solidarité par là même au sein de notre profession.

Informer et conseiller

Le SGIC informe et conseille ses adhérents sur les textes législatifs et réglementaires : affaires sociales, vie économique générale, questions juridiques, sous-traitance, questions chimiques...

Représenter

Le SGIC représente au niveau régional l'ensemble des industriels de la profession auprès des élus, des administrations et des forces économiques de la région : tribunaux de commerce, prud'hommes, chambres de commerce et d'industrie, Assedic, Cram, Urssaf, agence de bassin...

Un syndicat au service des entreprises

Le Syndicat rend un service de proximité aux entreprises de par sa présence sur le terrain dans les domaines suivants :

- Juridique et social avec l'application notamment de la convention collective des industries chimiques.
- Technique et environnement : c'est un domaine qui retient particulièrement l'attention des entreprises avec une législation sur la protection de l'environnement très présente.

Au travers du syndicat, une commission Environnement, Qualité, Sécurité se réunit régulièrement avec les responsables concernés afin d'échanger leur expérience et étudier les sujets liés à l'actualité en la matière.

Enseignement et formation

Le syndicat entretient des relations avec l'Éducation nationale au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur à travers notamment "les opérations 1 000 professeurs" qui permettent à des professeurs du secondaire des visites dans les sites chimiques.

Les Olympiades de la chimie qui sont organisées chaque année ont pour but de mieux faire connaître aux élèves de terminale notre profession et, par là même, les possibilités de carrière offerte aux jeunes par l'industrie chimique.

L'information des entreprises est prioritaire

Des réunions, des circulaires d'information permettent de véhiculer cette information précieuse mais les relations avec les organismes institutionnels tels que le conseil régional, la Drire, les préfetures doivent être privilégiées.

La fonction économique «produit» est dévolue aux fédérations nationales à travers notamment les syndicats économiques de branche.

Le SGIC, syndicat professionnel, est autonome dans ses relations avec ses adhérents.

L'ensemble des chambres syndicales est fédéré au niveau national dans une instance commune, l'UIC (Union des Industries Chimiques), qui a un double rôle :

- Appuyer, en tant que service fédéral, l'action des chambres syndicales.
- Etre, au niveau national et européen, le groupe de pression et d'accompagnement des industriels. Les entreprises ont, dans leur contact avec le SGIC, accès aux expertises du réseau et la garantie d'une promotion et d'une défense de leurs intérêts à tous les niveaux.

Le SGIC s'appuie sur l'UIC dans des domaines de compétence spécifique relevant d'expert (sécurité des installations, politique commerciale et douanière...).

* SGIC, Maison de l'Entreprise, 429, rue de l'Industrie, 34966 Montpellier Cedex 2.
Tél. : 67.06.20.53. Fax : 67.06.20.52.